

Prises de risque sportives : représentations et constructions sociales

Gilles Raveneau

▶ To cite this version:

Gilles Raveneau. Prises de risque sportives : représentations et constructions sociales. Ethnologie française, 2006, Les sports à risques, 36 (4), pp. 581-590. 10.3917/ethn.064.0581 . hal-03135238

HAL Id: hal-03135238 https://hal.parisnanterre.fr/hal-03135238v1

Submitted on 8 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prises de risque sportives : représentations et constructions sociales

Gilles Raveneau

Université Paris X
gilles.raveneau@mae.u-paris10.fr

Les sports modernes offrent un champ d'expériences infini de dépassement des limites et de représentations de l'exploit. La figure du champion ou du « héros » sportif est devenue un modèle d'identification pour le public et une figure majeure de l'excellence dans nos sociétés contemporaines. Le sport de haut niveau apparaît aujourd'hui comme le laboratoire de ce dépassement de soi [Quéval, 2004]. En outre, depuis les années soixante-dix, les activités physiques et sportives fondées sur un engagement physique et moral intense de l'individu se sont multipliées | [Baddeley, 2002 ; Ehrenberg, 1988 ; Gross, 1986 ; Le Breton, 1991 ; Vigarello et Mongin, 1987]. Il ne s'agit plus seulement de compétition avec les autres, mais d'affrontement de soi et de la nature, de rapport physique au monde renvoyant à deux logiques différentes : une logique d'évitement et de jeu avec les éléments, qui regroupe les sports ludiques (« fun ») et de « glisse », et une logique d'affrontement et de défi qui rassemble des pratiques d'aventure et de « corps à corps » avec la nature [Le Breton, 1995 ; Cloarec, 1996].

La métaphorisation sportive de notre culture, au sein de laquelle le « culte de la performance », le « goût de l'aventure » et le « mythe de l'éternelle jeunesse » conjuguent leurs effets, conduit à s'interroger sur les déterminants de cette idéologie contemporaine [Ehrenberg, 1991; Raveneau, 1994]. Le risque y occupe une place centrale. Force est de constater le succès grandissant de ce concept, son essaimage dans les différents champs (social, économique, technologique, politique, écologique, etc.) et dans les différentes disciplines scientifiques, au point que notre société contemporaine a été qualifiée de « société du risque » [Beck, 2001]. Le risque serait le principe même de notre temps, lié au processus de modernisation de nos sociétés occidentales, permettant de rendre compte de la nécessité du calcul qui en saisit les sujets, en proie à l'individualisation croissante de la société.

■ Du risque à la construction sociale des prises de risque sportives

L'idéologie sous-tendue par la place croissante de ce concept et par le déploiement de tentatives de moralisation du risque dans nos sociétés contemporaines n'est pas directement traitée dans ce numéro. Pour autant, elle n'en est pas totalement absente et apparaît en filigrane dans certaines contributions. Le dialogue entre François Mandin et Gilles Raveneau au sujet du traitement juridique du risque sportif est sans doute le texte qui aborde le plus directement la question. Deux représentations morales du risque s'opposent avec pour enjeu la responsabilité individuelle et la place des institutions et de l'État dans la protection des individus. Dans quelle mesure un sportif peut-il affirmer sa libre exposition au danger? Quelle place le droit fait-il à la liberté du consentement et à l'acceptation des risques? S'engager à ses risques et périls écarte-t-il le droit à réparation? En retenant plutôt le respect des « règles du jeu » de chaque discipline sportive, le droit semble ne pas faire de l'acceptation du risque un critère juridique valable. La tendance générale serait au déplacement de la charge du risque de l'individu vers le groupe (association sportive).

Les témoignages recueillis auprès d'athlètes de haut niveau portent également la trace de cette idéologie. Que l'on ne se méprenne pas sur ce point. Il s'agit en l'occurrence

1. Ne nous méprenons pas. Si les activités « de glisse » et de pleine nature ont vu un accroissement du nombre de leurs pratiquants, les sports collectifs comme le football ou le basket et les sports individuels comme le tennis, la natation ou le cyclisme restent largement dominants.

2. La distinction de Mary Douglas entre une culture de la « risquophobe », hiérarchie représentée par la figure du bureaucrate, et une culture individualiste « risquophile », incarnée par l'entrepreneur, ne doit pas être interprétée comme une simple illustration de l'opposition entre l'idéologie libérale et ses adversaires. Au contraire, c'est précisément cette opposition qui donne corps à sa typologie culturelle, laquelle ne repose sur aucun jugement de valeur. Elle se contente de remarquer que l'aversion pour le risque du premier a permis la création de la sécurité sociale ou de l'assurancechômage et que le goût du risque du second, tout en créant de la richesse, nous vaut les pollutions et le réchauffement de la planète que nous connaissons aujourd'hui [Douglas et Wildavsky, 1983; Douglas, 1992].

3. L'hétérogénéité de tout ce qui est rangé aujourd'hui sous le terme de risque invite non seulement à en préciser les limites, mais à poser la question de savoir s'il est possible de tenir un discours général sur le risque. Du risque assurantiel au risque technologique en passant par le risque sportif, il s'agirait de ramener à l'aune d'une même rationalité la production du social et son interprétation. La technique aurait, dans cette perspective, la vertu d'allier la rigueur de la connaissance scientifique avec l'incertitude des processus matériels et humains.

4. Le risque individuel, subjectif, est en conséquence irréductible à un risque moyen objectivé selon un modèle probabiliste.

5. La prise de risque se distingue du péril, lequel est soustrait au contrôle de l'individu. Elle correspond à une décision de s'exposer où l'individu affronte volontairement le danger, en prenant plus de risques que la situation ne l'impose. À l'inverse, le péril est subi [Douglas, 2004].

moins de la promotion d'une quelconque conviction libérale que de l'affirmation viscérale d'une libre disposition de soi assumée jusqu'en ses dernières conséquences. À ceux qui ne voudraient y voir que la marque d'un système politique et social libéral, le devoir d'exactitude impose ici de réintégrer ce que nous avons évacué dans certains entretiens. Nos témoins affirment haut et fort cette liberté d'entreprendre et de s'exposer, mais comme pour mieux dénoncer l'idéologie sécuritaire : « On nous tient et on nous fait peur avec un discours archisécuritaire», « le vrai risque, c'est d'avoir Sarkozy au pouvoir! ». Les implications et les enjeux de la question sont complexes et paradoxaux. On ne peut en faire une lecture univoque. Le goût du risque n'a en soi aucune valeur morale, sans quoi on ne pourrait distinguer le sportif du chef d'entreprise ou du

gangster².

Mais l'exploration de cette idéologie n'est pas l'objectif de ce numéro. Loin du travers consistant à rapporter l'analyse de tous les problèmes sociaux à la notion de risque³, il interroge au contraire la prise de risque et les conduites à risque dans le domaine bien circonscrit des pratiques sportives contemporaines et vise à en dégager à la fois les spécificités et les régularités au regard des autres phénomènes sociaux. La question du risque s'y pose de manière aiguë et emblématique. Elle y trouve un espace de légitimation en même temps qu'elle y est contestée par l'affirmation et la valorisation de la sécurité. Car c'est bien là tout le paradoxe d'une société qui, soucieuse d'améliorer la sécurité, impose toujours plus de contraintes, d'assurances, de garanties et de règlements, tout en étant fascinée par ceux qui dérogent à ces règles. Parler de « société du risque » sous-entend une prolifération des risques et la présence de ceux-ci dans notre imaginaire, or rien n'indique que la société soit plus dangereuse aujourd'hui qu'hier [Peretti-Watel, 2000]. N'est-ce pas plutôt notre rapport au danger et à la fatalité qui a changé? Le refus contemporain de toute forme de risque accentue encore notre interrogation sur la valorisation des prises de risque dans les activités physiques et

La complexité et l'hétérogénéité des situations auxquelles le risque s'applique soulignent son caractère socialement construit, variable dans l'espace et le temps [Assailly, 1992]. Il existe ainsi une production sociale des risques dans laquelle la société propose un cadre de perception particulier qui détermine la manière dont les individus saisissent le monde et évaluent en conséquence le risque [Peretti-Watel, op. cit. : 61]. Les risques pour la société se transforment en risque pour les individus qui les chargent de valeurs et de significations, y compris dans le sport. Cela aboutit bien souvent à un décalage entre la réalité des dangers et ses représentations. Le système de valeurs canalise les individus sur certains risques ou au contraire les en distrait⁴.

Dans la mesure où le concept de risque se réfère à nombre de phénomènes et qu'il est utilisé à l'intérieur de différents champs disciplinaires, on comprendra aisément que sa définition pose problème. Il n'existe pas de consensus terminologique sur le risque et les notions associées, et l'étymologie est elle-même controversée [Ewald, 1986; Peretti-Watel, op. cit.; Renn, 1998]. La Society for Risk Analysis, créée aux États-Unis au début des années quatre-vingt, échoua dans sa tentative de définition générale du terme [Kaplan, 1997]. Le concept de risque est traversé de multiples significations. On ne peut faire l'économie de certaines précisions. Il est nécessaire de différencier la question de la prise de risque de celle du risque proprement dit. Le concept de risque est trop général; il recouvre en réalité deux registres, celui des dangers inévitables auxquels l'activité soumet tout pratiquant et celui où le sportif décide de lui-même, dans le feu de l'action, de prendre une option plus engagée. Le risque est donc considéré ici à la fois comme une menace indésirable (probabilités d'atteinte à l'intégrité physique, accidents ou mort) dont les sportifs cherchent à se garder, et comme une dimension valorisée de la pratique. Caractérisé par l'exposition de l'enjeu et l'incertitude du dénouement, il se présente comme la mesure d'un danger potentiel dont l'accident est la matérialisation. Le risque doit donc être distingué de la prise de risque, qui souligne l'engagement volontaire du sujet dans une situation incertaine⁵. Paradoxes de certaines activités physiques et sportives, telles les activités de pleine nature, les sports mécaniques ou de combat : s'exposer au danger tout en s'en protégeant, rechercher l'émotion tout en évaluant les menaces induites. Et c'est bien dans ces paradoxes et la focalisation sur

la fonction sociale du risque qu'il faut rechercher la signification de la catégorie fourre-tout de « sport à risque », en ce sens que la pratique de ces activités expose à des risques et à des prises de risque, certes limités, mais dont le dénouement n'est jamais certain.

■ Des sports à risque?

De quoi parle-t-on à ce sujet ? Les sports à risque sont-ils clairement identifiables et leur appréhension est-elle univoque? Force est de constater que le flou règne et que la catégorie est trop communément utilisée pour ne pas prêter à des malentendus [Majastre, 1990]. L'idée repose sur l'émergence depuis les années soixante-dix/quatrevingt d'activités physiques, appelées californiennes, sports de glisse, d'extrême ou d'aventure, fondées sur un engagement physique et moral intense, sur la prise de risque et en rupture avec les sports classiques. Or, cette catégorie est problématique parce qu'elle regroupe un ensemble de pratiques dont les modalités et les valeurs sont très différentes et que le sport lui-même n'est pas exempt de sérieuses difficultés pour le définir⁶ [Defrance, 1995 : 93-106]. En outre, si l'aventure implique le risque, toutes les conduites à risque ne sont pas aventureuses. De même, les labels « glisse » ou « extrême » laissent entendre une proximité avec le risque ; or, ils sont parfois invoqués improprement pour qualifier des pratiques où la place de la prise de risque n'est pas centrale, c'est-à-dire où la vie des pratiquants n'est pas directement en jeu. La catégorie de sport à risque est donc trop extensive et sujette à caution. Par ailleurs, toute catégorie est une construction sociale. Celle-ci, en tentant de rassembler des pratiques diversifiées 7 (misant l'enjeu vital du point de vue de l'observateur), se fonde sur un modèle objectiviste qui vise plutôt à saisir des conduites à risque que des prises de risque qui engagent plus directement le point de vue des acteurs.

Pour aller à l'essentiel, les approches du risque sportif peuvent être regroupées autour de six axes principaux : les théories structurelles, où les accidents sont considérés comme des traits de structure du sport [Bouet, 1968 ; Parlebas, 1981 ; Collard, 1998] ; l'anthropologie sociale, qui souligne la variété des perceptions du risque en fonction de l'appartenance des individus et qui constitue un biais culturel dans le traitement des dangers [Douglas et Wildavsky, 1983; Douglas, 1992; Majastre, 1990; Raveneau, 2001]; l'anthropologie culturelle et symbolique cherchant les fonctions et les significations socio-anthropologiques de ces prises de risque [Baudry, 1991, 1996; Le Breton, 1991, 2002]; la sociologie compréhensive [Corneloup, 1997; Griffet, 1991; Lyng, 1990, 2005] et la phénoménologie [Stranger, 1999; Léséleuc, 1997], qui mettent l'accent sur l'expérience vécue et les motifs de l'engagement ; la sociologie des configurations et des champs sociaux, qui envisage le risque sportif comme une forme dé-routinisante socialement admise [Elias et Dunning, 1994; Defrance, 1983; Pociello,

1987]; et enfin, les modèles systémiques issus des sciences de l'ingénieur.

Le point de vue proposé dans ce numéro cherche à explorer les prises de risque, non comme une manifestation pathologique ou transgressive, mais plutôt comme une réalité ordinaire, insérée dans le déroulement logique de la pratique et poussée jusqu'aux limites. Il semble que cette approche soit plus heuristique et permette à la fois de sortir d'un discours psychologisant, d'une présentation alimentant la mythologie et le sensationnalisme de la prise de risque, et de prendre ses distances avec le réductionnisme du strict calcul rationnel. Le sens des conduites à risque est à rechercher dans l'identité culturelle et l'expérience même du danger et des attitudes qui s'y attachent, plutôt que dans l'objectivation a priori de la dangerosité d'une activité. Les préférences culturelles et les dispositions sociales induisent des craintes ou poussent au contraire à prendre des risques. Les valeurs des individus et des groupes cadrent les pratiques, influencent la perception du risque et les manières de l'envisager. C'est en gardant ce point de vue à l'esprit que la prise de risque délibérée peut apparaître positivement, sans verser dans la pathologie ou la condamnation. Finalement, en s'attachant à la signification et aux représentations à l'œuvre dans l'engagement sportif, nous tentons de répondre à cette 6. Le terme « sport » est polysémique. Il est en effet utilisé pour qualifier des situations très différentes : un débat animé, un jogging dans un bois un dimanche matin, des loisirs ou des activités professionnelles lucratives, la réalisation d'une performance, des records enregistrés, etc. Dans la multiplicité de ses formes et la variété de ses fonctions, le sport échappe à une définition univoque parce qu'il fait l'objet d'un processus incessant de légitimation sociale recouvrant d'importants enjeux sociaux et institutionnels, et qu'il est toujours investi d'une forte charge normative qui fait de lui un objet culturel ambigu.

7. Ces activités sont non seulement différentes, mais leur recrutement social est aussi singulier. Cependant, elles concernent largement les classes sociales les plus favorisées, avec une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles et, à l'inverse, une faible participation des classes populaires [Ehrenberg, 1988; Lyng, 1990, 2005;

Pociello, 1987].

question paradoxale : comment est-on conduit à miser son intégrité corporelle dans un sport dans lequel l'enjeu n'apparaît pas clairement ? Autrement dit, pourquoi risquer sa vie dans l'exercice d'un loisir ?

■ Ethnographier les prises de risque ordinaires et les passions sportives

Répondre à cette question n'est pas aisé et ne peut se faire en invoquant des explications globales qui tendraient précisément à réduire ce qui est déjà difficile à saisir. C'est précisément pour éviter cet écueil que nous avons choisi de privilégier l'ethnographie des prises de risque sportives et la pratique ordinaire de cet engagement. Ne pas confondre l'activité ordinaire avec celle d'une minorité d'adeptes du danger, souvent surmédiatisée, a permis de rendre compte des ressorts communs et spécifiques des prises de risque sportives en prenant au sérieux les raisons invoquées par les acteurs, tout en les insérant dans une logique pratique, un contexte culturel et des positions sociales propres à chaque activité. Le risque n'est que très rarement une fin en soi, mais il est le piment qui ajoute une valeur à l'engagement. La valorisation du risque se conjugue systématiquement pour le pratiquant avec le souci constant du contrôle de son exposition. Les « Paroles de "pros" » témoignent également de la prudence et de la nécessaire évaluation des risques pris dans le feu de l'action. Un engagement plus poussé n'exclut pas l'ajustement, voire le renoncement lorsque la situation s'avère trop périlleuse.

Le risque et la prise de risque sportive passent par leur normalisation et par la préoccupation permanente de leur contrôle. L'article de Gilles Raveneau sur la plongée sous-marine est celui qui insiste le plus sur cet aspect. Si les plongeurs sont convaincus de l'innocuité de leur activité, c'est parce que la valeur du risque est très largement recodée en sécurité. La pratique ordinaire de la plongée, tout en faisant une place à la prise de risque, efface ses traces au fur et à mesure de l'apprentissage. Le risque et la prise de risque ne sont pas envisagés comme la détérioration d'un état de sécurité mettant en danger les individus, mais au contraire comme une tentative de sécurisation des situations dangereuses, visant une requalification du risque. Cette focalisation sur l'engagement sportif ordinaire et sur la normalisation du risque invite à relativiser les interprétations des prises de risque en termes ordaliques [Le Breton, 1991, 2002]. Mais cela ne signifie pas pour autant que les preneurs de risque se réduisent à la figure de l'acteur rationnel et calculateur. Le calcul du risque n'est qu'un élément parmi d'autres dans un choix qui implique bien d'autres paramètres.

Chacun des auteurs de ce numéro atteste à sa manière des nombreuses raisons et des motifs divers pour lesquels les sportifs sont prêts à engager leur intégrité corporelle : célébration du danger et des valeurs viriles héritées des origines militaires et populaires dans le parachutisme (Gildas Loirand), goût du risque et recherche de transgression dans le BASE-jump (Cécile Martha et Jean Griffet), valorisation du contrôle de soi et violence maîtrisée pour les protagonistes de la boxe thailandaise (Stéphane Rennesson), expérience d'autonomie et de solidarité dans le kayak de haute rivière (Antoine Marsac), dépassement de soi et forme d'ensauvagement dans l'alpinisme himalayen (Eric Boutroy), support de relation et partage des émotions pour les circassiens et leur public (Francine Fourmaux), modification des perceptions et mise en jeu du contrôle de soi pour les plongeurs (Gilles Raveneau). Sans compter que, pour tous, l'intensité des émotions ressenties et le plaisir pris dans l'accomplissement de l'activité sont des raisons suffisantes pour justifier la hauteur de leur engagement. Plus largement encore, la place faite au risque et à la prise de risque est indissociable de la culture dans laquelle elle prend sens [Douglas, op. cit.] et de la production des rapports sociaux de sexe⁹. Le risque est à la source des valeurs pour lesquelles les individus et les groupes se forgent une identité. « À travers le risque que je prends se mesure la valeur que j'attache à ce pour quoi j'accepte de prendre des risques » [Ewald, 1998 : 43]. L'identité sexuée est aussi partie prenante dans les prises de risque. Nicolas Penin montre bien que la masculinité des

8. Par exemple, envisager les sports et les conduites à risque comme une réponse à une crise anthropologique de nos sociétés contemporaines où le défaut de repères sociaux conduirait les individus à flirter avec leurs limites. Les prises de risque sportives constitueraient un rite de passage moderne permettant le maintien de l'équilibre de nos sociétés [Le Breton, 1991, 2002]. Ou bien, les thèses défendues par Patrick Baudry [1991] et Jean-Marie Brohm [1986], selon lesquelles la logique sportive de l'extrême assure la continuité d'une idéologie politique et d'un type de domination.



1. Khumbu, Népal, 1986, photo de l'auteur.

9. Selon les valeurs auxquelles un individu adhère, suivant son sexe et le mode de vie qu'il a adopté, l'exposition au danger et les représentations du risque varieront. pratiques sportives les plus engagées est une tendance lourde. Peu de femmes investissent ces sports, et lorsqu'elles le font c'est sous une forme souvent moins engagée. Dans ces espaces de pratique, les femmes se retrouvent alors face à une véritable domination masculine [Bourdieu, 1998] dont l'acceptation détermine leur intégration. Toutefois, l'auteur remarque qu'il serait plus juste de parler de domination virile plutôt que de domination masculine, dans la mesure où les valeurs viriles socialement construites dans le rapport aux risques s'imposent aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Le lecteur ne sera donc pas surpris d'apprendre que le sexe du risque est masculin et se félicitera de voir que, malgré une large présence des hommes dans ce numéro, les femmes n'en sont pas absentes.

À égale distance des interprétations qui voudraient voir dans la prise de risque le prolongement d'un type de domination [Baudry, op. cit.; Brohm, 1986], une sollicitation du destin [Le Breton, op. cit.] ou au contraire un calcul rationnel [Collard, op. cit.], une déroutinisation [Elias et Dunning, op. cit.] ou une recherche d'autonomie et de contrôle de soi [Lyng, 1990, 2005], nous préférons nous attacher à la description et à la compréhension de cet engagement au plus près des sportifs, là où d'autres regardent de plus haut et de plus loin. « Il est essentiel de ne rien déduire a priori : observer, ne rien conclure », disait Marcel Mauss [1989]. En prêtant attention à la « profondeur » des matériaux, l'ethnographie dégage les particularités et les propriétés spécifiques aux groupes et aux individus étudiés dans leur cadre localisé; mais en même temps elle cherche à inscrire ces situations spécifiques dans des rapports d'ensemble qui relèvent de logiques plus globales. En retour, les situations les plus concrètes et les plus particulières permettent de découvrir des éléments de logiques sociales plus larges. Ce qui n'empêche nullement l'observateur, à son tour, une fois les situations décrites et les faits Établis, de prendre les risques qui lui appartiennent : ceux de l'interprétation. Sans elle, il n'y a pas de recherche.

■ Configurations des prises de risque délibérées et contrôle de soi

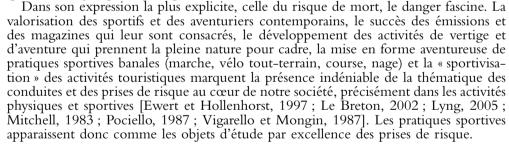
Les activités physiques et sportives exposent l'organisme à la fois au danger d'épuisement et à celui d'un heurt frontal avec les éléments ou avec un adversaire [Defrance, 1983]. En conséquence, les sports impliquent l'acceptation de la mise en jeu de son intégrité corporelle. En dépit de ces dangers, les sports comme la vie sociale elle-même seraient le résultat d'un long processus historique d'euphémisation de la violence en Occident [Elias, 1973, 1975]. De ce point de vue, la tolérance et la gestion des risques sportifs tiendraient à la rationalisation grandissante des comportements associée à une emprise croissante du politique, visant à faire de la violence le monopole de l'État. On serait passé de pratiques aux accidents fréquents, aux règles flexibles et locales, à des sports où la violence et les risques seraient contrôlés dans le cadre de règlements précis et institutionnalisés. La contribution de François Mandin et Gilles Raveneau illustre parfaitement cette thèse. Les auteurs montrent comment le droit aborde la question du risque au regard de l'évolution de la pratique sportive et des normes juridiques. Si aujourd'hui l'acceptation du risque n'est pas un critère juridique déterminant pour évaluer la responsabilité des pratiquants en cas d'accident, cela n'a pas toujours été le cas. La transformation d'activités récréatives, comme le football et le rugby, en sports viserait à écarter les risques de blessures graves et de désordre social, tout en permettant à chacun de laisser libre cours à l'expression de ses émotions. Les prises de risque seraient ainsi liées à tout un contexte culturel et elles se modifieraient au gré de l'évolution des sociétés elles-mêmes. Gildas Loirand explique justement à propos du parachutisme que le sens vécu de la prise de risque varie fortement selon la période considérée et les caractéristiques sociales des pratiquants, décrivant en particulier comment les conceptions fondées sur la célébration du danger, héritées des origines militaires et de l'ancrage populaire de ce sport, s'effacent progressivement dans les



2. Éverest, Népal, 1986, photo de l'auteur.

années quatre-vingt au profit de visions renouvelées qui portent à privilégier la performance sportive, l'émotion et le « plaisir de la chute libre ».

Toutefois, les pratiques sportives, tout en étant soumises à ce processus de « civilisation des mœurs », l'ignorent largement en maintenant en leur sein des usages immodérés et dangereux de pratiques corporelles [Elias, 1976; Elias et Dunning, op. cit.; Defrance, op. cit.]. On assiste par ailleurs à une valorisation et à une mise en scène de la prise de risque dans certaines activités, inscrites plus ou moins dans le cadre d'un rapport social spectaculaire (via les médias souvent). Alain Robert, grimpeur mondialement connu qui témoigne dans ce numéro, en est l'illustration. Dans cette perspective, certaines pratiques dangereuses deviennent des actes valorisés, voire héroïques. L'efficacité du risque et de la prise de risque se trouve ainsi augmentée. La contribution de Francine Fourmaux est entièrement consacrée à ce phénomène. Elle révèle que le risque et la prouesse dans le nouveau cirque sont des éléments essentiels du spectacle. Les créations contemporaines renouvellent la mise en scène de la prise de risque en en faisant le support d'une démarche artistique originale et d'une relation nouvelle au public. S'attachant à comprendre le rôle joué par la prise de risque dans la boxe thaïlandaise, Stéphane Rennesson constate un phénomène inverse. Ici, le risque physique n'est pas central dans la mise en spectacle du combat. L'affrontement se doit juste d'être « agréablement violent ». Il repose sur une stricte codification des mises en contact qui privilégie la maîtrise de soi et l'éthique du combat. Les boxeurs sont attentifs à l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes lors des combats comme à l'entraînement. La « face » ne doit jamais être entamée et les boxeurs doivent afficher une forme de « détachement » constant, y compris dans les phases les plus intenses de l'affrontement. Dans une veine différente, Éric Boutroy se demande au final si l'expédition en Himalaya ne peut être saisie comme une mise en scène et un miroir des valeurs contradictoires qui font nos sociétés, quand Cécile Martha et Jean Griffet constatent que les BASE-jumpeurs pratiquent leur activité de manière confidentielle.





3. Rolwaling, Népal, 1986, photo de l'auteur.

■ Une manière d'être au monde

Le risque ne se présente pas comme une pure réalité objective, mais plutôt comme une forme d'engagement et une manière d'être au monde. C'est ce caractère d'engagement idéologique et pratique qui retient notre attention dans ce numéro. Le risque est ici envisagé moins comme une menace que comme un élément valorisant dont la confrontation apporte un supplément à celui qui s'y est librement engagé. Seul le risque librement consenti est une valeur. La distinction entre risque subi et risque choisi est alors fondamentale ; elle relève des représentations construites par les individus et les groupes concernés. L'important est l'affirmation de la possibilité d'un choix visant à établir une marge d'autonomie qui autorise un « jeu » avec les risques. Cette affirmation justifie un basculement du rapport au risque qui n'apparaît plus subi mais choisi. Dès lors, risque et prise de risque deviennent valorisants. Et c'est de cette façon qu'il faut comprendre les prises de risque délibérées. Risque et prise de risque peuvent ainsi devenir une ressource identitaire ¹⁰. C'est ce qu'illustrent nombre de contributions de ce numéro, de l'alpinisme à la plongée, en passant par le kayak de haute rivière, le parachutisme et le BASE-jump. Les pratiques elles-mêmes, en lien avec les valeurs,

10. Dans un tout autre contexte, l'enquête réalisée par Françoise Zonabend [1989] auprès des ouvriers de la centrale nucléaire de La Hague montre bien comment les ouvriers se construisent une identité professionnelle virile en se confrontant aux risques de contamination, face à la direction et à l'encadrement qui tentent de dédramatiser le danger en comparant le travail des ouvriers à des activités domestiques.

participent à la construction de l'identité des individus et des groupes. Nos valeurs influencent notre conception des risques et le sens qui leur est attribué. Risques, valeurs et pratiques sont indissociables. Le monde des valeurs se révèle à ce qu'on est prêt à

risquer pour lui [Ewald, op. cit.: 42-43].

Cette distinction entre risque subi et risque choisi invite donc à privilégier une approche en termes de représentations sociales du risque, plutôt qu'en termes de perceptions. Ce qui permet de mieux rendre compte et de comprendre pourquoi les conduites à risque intègrent des contradictions apparentes et des formes de dénégation du danger. Par exemple, un pratiquant peut dans un même entretien affirmer que sa pratique n'est pas dangereuse et par ailleurs faire le récit d'un ou de plusieurs accidents qui ont entraîné la mort ou une hospitalisation. Le sujet reconnaît que des accidents graves peuvent survenir, mais il ne se sent pas individuellement menacé. Gilles Raveneau souligne justement que la plongée sous-marine repose largement sur une dénégation partagée du risque. Les plongeurs les plus engagés distordent à leur insu la perception des risques qu'ils prennent parce que cette distorsion est la condition même de leur plein engagement dans l'action. Cécile Martha et Jean Griffet rapportent des faits semblables en ce qui concerne le BASE-jump et Éric Boutroy note qu'en Himalaya les alpinistes s'exposent délibérément au danger pour mieux s'en affranchir.

Dans la relation personnelle au risque, l'individu a tendance à évaluer sa chance de se sortir du danger comme supérieure à celle de ses pairs. Cependant, dans les pratiques sportives, l'ordre du risque et de l'engagement ne renvoie pas seulement à une relation personnelle, mais également à une implication du groupe de pratique. Ainsi, une sortie en montagne, par exemple, est à la fois une forme de réponse personnelle au risque et une forme de résolution de groupe. En ce sens, une course est une forme commune aux pratiquants où chacun solutionne à sa manière un même ensemble de difficultés. Cette commune équation du risque montre que celle-ci est un produit du groupe et un de ses fondements. De la sorte, c'est bien le groupe qui détermine le risque et produit dans le même mouvement sa résolution; ce qui signifie que toute résolution personnelle est donc aussi une résolution sociale. On comprend alors que le risque en soi n'est pas observable, mais qu'il est bien à rechercher au niveau de la sociabilité du groupe. De ce fait, le risque et l'organisation communautaire du groupe sont liés de manière indissociable [Douglas et Wildavsky, 1983; Douglas, 1992]. C'est ce que montre, chacune à leur manière, nombre de contributions à ce numéro. Stéphane Rennesson, par exemple, souligne l'implication des boxeurs dans une communauté plus large que celle des pugilistes eux-mêmes. Il dévoile que la prise de risque en boxe thailandaise n'est pas là où on l'attend. Dans cette activité, le risque s'avère à la fois physique et social : le fait de perdre la face met en jeu l'image de tout un groupe et peut compromettre la fortune des parieurs. La mise en spectacle du risque et de la prouesse au nouveau cirque, dont traite Francine Fourmaux, implique non seulement les circassiens mais aussi le public, dans une relation d'interdépendance. Les arts de la piste contemporains se distinguent par des créations qui renouvellent le traitement et les enjeux de la prise de risque en jouant sur l'expression des affects et des émotions.

Le problème des activités de pleine nature – comme des sports mécaniques, du reste – à fort engagement corporel est que la prise de risque est également une mesure de la responsabilité envers les autres pratiquants. Le choix du ou des partenaires et le projet de sortie commun identifient des sous-groupes, des affinités et des contrastes dans les manières d'envisager l'activité. La question de la prise de risque est bien entendu centrale dans ce choix, en ce sens qu'elle partage les membres d'un même club ou d'un groupe entre différentes conceptions de la pratique : plus engagées pour certains, plus hédonistes pour d'autres. La contribution d'Antoine Marsac apporte un éclairage sur ce point. En observant une équipe de kayakistes de haute rivière, il met au jour une organisation collective qui repose à la fois sur une acceptation collective du risque, des décisions prises en groupe et un rejet des initiatives personnelles. Chaque membre est amené à respecter les manœuvres en fonction d'une perception commune des dangers, ce qui implique des décisions collectives et une responsabilité réciproque. Une descente en kayak relève ainsi davantage d'une expérience partagée que de la valorisation d'une prise de risque individuelle. Nous le savons par expérience : il n'est



4. Massif du Mont-Blanc, France, 2003, photo de l'au-



5. Khumbu, Népal, 1994, photo de l'auteur.

pas de fraternité plus profonde et plus rude que le risque partagé. C'est aussi ce qu'expérimentent les alpinistes lors d'une expédition en Himalaya. Éric Boutroy montre que si le risque n'est pas l'objectif explicite de l'ascension, il n'en constitue pas moins un ressort fondamental et un élément normalisé de la culture himalayiste. Gilles Raveneau fait un constat similaire, à ceci près que les plongeurs sont souvent convaincus de pratiquer une activité sans danger. Pour élucider ce paradoxe, il montre que l'apprentissage et la sociabilité à l'œuvre dans la plongée sous-marine ne consistent pas tant à incorporer les valeurs d'une culture du risque qu'à acquérir la maîtrise de techniques de neutralisation permettant aux plongeurs d'entretenir leur croyance dans la validité du système de normes et de sécurité. Ces procédés collectifs de requalification de la pratique et de renormalisation du risque soulignent que la transgression des règles de sécurité est moins un acte individuel qu'une norme établie collectivement. Quant aux parachutistes étudiés par Gildas Loirand dans les années quatre-vingt, ils sont encore marqués par une morale chevaleresque, valorisant la camaraderie, le courage, le goût de l'effort physique et la virilité. Ces valeurs, entretenues par la pratique, leur donnent le sentiment partagé de faire partie d'une élite. Ils apparaissent à plus d'un titre comme emblématiques de la domination masculine et virile que Nicolas Penin a observée dans certains sports à risque.

■ Comment justifier son engagement?

On ne pourra trop conseiller aux lecteurs (pressés ou non) de prendre le temps de lire les témoignages recueillis auprès de pratiquants de haut niveau, regroupés sous la rubrique « Paroles de "pros" ». Ils sont en eux-mêmes la preuve de la réalité de ces manières extrêmes d'engagement et des puissantes satisfactions qu'elles apportent, une porte d'entrée sensible à leur compréhension, à ce que trop de gens réduisent encore à des formes douces de folie, de mal de vivre, d'irrationalité, d'attitude contra-phobique ou encore de suicide détourné. Ces hommes et ces femmes attestent d'un accès direct au plaisir de vivre, à la saveur et à l'intensité du monde, à une façon d'aviver la conscience de soi en s'immergeant dans un univers de sensations fortes. Ils nous font part de quelques-uns des motifs de leur engagement, de leur disposition à contrôler l'action et à s'y investir, de leur représentation du danger et des risques d'accident, de leur vision du monde et de la nature, enfin de leur manière de donner corps à leurs rêves et de poursuivre une certaine quête de l'or du temps. Ils témoignent par-delà leurs différences sociales, d'âge ou de sexe de leur profonde et sensible humanité.

Un des éléments communs à ces témoignages, invoqué comme pour se justifier et désamorcer l'évidence du risque de l'activité, est non seulement d'en affirmer l'innocuité lorsqu'elle est pratiquée dans les règles de l'art, mais de la comparer aux risques auxquels la vie quotidienne expose, en particulier la circulation automobile. Le risque est en effet inhérent à la condition de l'homme. Le quotidien expose tout un chacun à de multiples dangers par inattention, négligence ou maladresse des autres. L'alpiniste Jean Troillet remarque malicieusement qu'il y a chaque année plus de morts en piscine qu'en montagne et la snowboardeuse Géraldine Fasnacht affirme qu'elle était plus en danger lorsqu'elle faisait quotidiennement la route Lausanne-Genève pour aller travailler. On est bien là dans la distorsion entre les risques objectivés et leur traduction subjective, entre la perception et la représentation que les individus ont des risques qui les entourent.

L'homme est voué à une part d'incertitude et d'imprévisible. Tout choix est un pari sur l'avenir qui engage sur une voie dont l'issue est inconnue, mais qu'on espère heureuse. C'est sans doute en ce sens qu'il faut entendre l'appel récurrent à réaliser ses rêves. « Je n'ai pas agi pour rechercher la gloire, mais réaliser mes rêves », précise Jean Troillet. Si tous insistent sur la fonction préventive de la peur, les précautions à prendre et le contrôle de la situation, pour autant, cela ne les empêche nullement d'aller au bout de leurs rêves précisément et de prendre les risques que ceux-ci impliquent. L'ignorance d'une toute-puissance fantasmée se dévoile comme l'assurance d'échapper au danger



6. Plongée en mer Rouge, Égypte, 2004, photo de l'auteur

en « calculant » soi-disant tous les risques. La prudence, louable et souvent invoquée, n'est pourtant jamais vraiment valorisée. La prise de risque en revanche est plus souvent connotée positivement, ainsi que l'affirment les expressions communes : « qui ne risque rien n'a rien » ou « la chance sourit aux audacieux ».

Mais les discours, quel que soit le talent de l'interviewer, n'échappent pas aux formes convenues de justification. Ils ne contiennent pas tout ce qui peut se dire d'une expérience qu'il est par ailleurs difficile de transmettre et d'exprimer. Au-delà du risque et des paroles arrangées pour en rendre compte demeure l'existence elle-même, en lien avec l'expérience d'une nature qui ne se réduit pas à un simple décor. Les paroles des pratiquants portent la trace d'une présence, d'une rencontre qui vaut pour ellemême. Dans ces espaces sauvages et inhabités où l'on se perd, où l'on s'altère, le tête-à-tête avec la nature n'est pas seulement la rencontre d'un « autre monde mais l' "autre du monde" qu'il faut connaître » [Baudry, 1996 : 18]. Cette expérience de l'« ailleurs » permet de vivre une mutation de soi. Le vertige, l'altération des repères sensoriels, le « jeu » avec les limites, l'exténuation du corps produisent une transformation, une forme de sortie de soi temporaire : « J'ai l'impression de faire corps avec la nature », constate Géraldine Fasnacht; ce qu'Anne Liardet confirme: « tu as l'impression physique que tu fais partie de l'univers », quand Jean Troillet remarque qu'« en montagne, je laisse revenir la nature en moi », et que Pierre Frolla considère qu'en plongée en apnée, « il s'agit de descendre au plus profond de soi ». Alain Robert insiste sur le fait que chacun est libre de « décider ce qu'il veut faire de sa vie ». Il souligne sa position d'« homme libre » tout comme Loïc Jean-Albert, lequel met l'accent sur l'idée de « contrôle de soi ». Doit-on alors s'étonner que la prise de risque coïncide parfaitement avec l'individualisation de l'existence dans notre société ? Est-ce un hasard si l'exploit sportif s'ordonne selon la logique de la performance démocratique où « n'importe qui peut devenir quelqu'un » [Ehrenberg, 1991 : 33] ?

Les textes réunis invitent donc, à la fois dans la diversité des activités explorées et par l'unité de la démarche, à une réflexion sur les modalités et les raisons qui conduisent des individus et des groupes à s'engager dans des activités sportives dans lesquelles ils misent leur intégrité corporelle. Ce faisant, en analysant les motifs qui les portent à assumer des incertitudes et à prendre des risques délibérés et en focalisant l'attention sur certains de ces sports à fort engagement corporel, on aboutit à questionner la catégorie de « sports à risque ». Au final, cette catégorie apparaît être une coquille vide qui peine à unifier et à rendre intelligibles des pratiques et des comportements variés ¹¹. Ces contributions appellent ainsi à prolonger les recherches sur les conditions sociales et culturelles de la mise en œuvre de ces activités et à ressaisir les concepts de risque et de conduite à risque à la lueur des pratiques.

Enfin, les photographies qui illustrent les articles de ce numéro sont éloquentes. Elles sont bien souvent d'une beauté et d'une amplitude à « couper le souffle », selon l'expression consacrée ¹². C'est dire explicitement l'intensité des émotions et des sentiments engagés dans ces pratiques. Pour autant, elles n'empêchent nullement la pensée. Au contraire, elles sont une invite à l'exploration du « corps » du risque et de la condition humaine, et renvoient chacun de nous aux limites fixées dans l'accomplissement de son existence, limites que nous sommes parfois conduits à dépasser. Le risque fait vivre, il n'est pas uniquement une figure de la négativité. C'est bien parce que rien n'est jamais assuré que le goût de vivre accompagne notre relation au monde. Au regard des contributions, nous serions tentés de dire que le risque et l'incertitude ne servent pas tant à relever le goût, mais qu'ils sont le goût lui-même.



7. Randonnée à ski en Vanoise, France, 2006, photo Marc Meynardi.

11. En exagérant, on pourrait dire que tout sport est un sport à risque, en ce sens que toute pratique sportive expose à des risques de blessures et d'accidents. Toutefois, chaque activité génère une accidentologie particulière (rapportée au nombre de pratiquants et à l'intensité de la pratique) et n'expose pas ses adeptes aux mêmes dangers. Certaines pratiques, tout en générant peu d'accidents, reposent sur une logique du tout ou rien; c'est-à-dire que le jour où l'accident survient, il est généralement mortel.

12. Certaines des photographies publiées dans ce numéro – celles dédiées au BASE-jump ou à l'escalade urbaine de gratteciel – sont à certains égards « illicites » puisqu'elles attestent d'activités prohibées par les pouvoirs publics.

I Références bibliographiques

ASSAILLY Jean-Pierre, 1992, Les jeunes et le risque. Une approche psychologique de l'accident, Paris, Vigot.

BADDELEY Margareta (dir.), 2002, Sports extrêmes, sportifs de l'extrême. La quête des limites, Genève, Georg éditeur.

BAUDRY Patrick, 1991, Le corps extrême. Approche sociologique des conduites à risque, Paris, L'Harmattan.

- 1996, « La logique de l'extrême », Communications, 61 : 11-20.

BECK Ulrich, 2001 (1986), La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité, Paris, Flammarion.

BOUET Michel, 1968, La signification du sport, Paris, Éditions universitaires.

BOURDIEU Pierre, 1998, La domination masculine, Paris, Le Seuil.

BROHM Jean-Marie (dir.), 1986, Quel corps?, Paris, Éditions de la Passion.

CLOAREC Jacques, 1996, «Le corps acteur et le corps agi», Communications, 61 : 5-10.

COLLARD Luc, 1998, Sports, enjeux et accidents, Paris, PUF.

CORNELOUP Jean, 1997, « Risque, opinion publique et pratiques d'escalade », *Sociétés*, 55 : 22-40.

Defrance Jacques, 1983, « La tentation de l'accident. Le risque en sport et sa l'égitimation », *Culture technique*, 11 : 317-321. – 1995, *La sociologie du sport*, Paris, La Découverte.

DOUGLAS Mary et Aaron WILDAVSKY, 1983, Risk and Culture, an Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers, Berkeley, University of California Press.

DOUGLAS Mary, 1992, Risk and Blame. Essays in Cultural Theory, Londres, Routledge.

 - 2004 (1986), Comment pensent les institutions, Paris, La Découverte.

EHRENBERG Alain, 1988, « L'âge de l'héroïsme », Cahiers internationaux de sociologie, 85 : 197-224.

- 1991, Le culte de la performance, Paris, Calmann-Lévy.

ELIAS Norbert, 1973, La civilisation des mœurs, Paris, Calmann-Lévy.

- 1975, La dynamique de l'Occident, Paris, Calmann-Lévy.
- 1976, « Sport et violence », Actes de la recherche en sciences sociales,
 6 : 2-21.

ELIAS Norbert et Eric DUNNING, 1994 (1986), Sport et civilisation, la violence maîtrisée, Paris, Fayard.

EWALD François, 1986, L'État-providence, Paris, Grasset et Fasquelle

 1998, « Le risque dans la société contemporaine », in Tubiana, Vrousos, Garde, Pagès, Risque et société, Gif-sur-Yvette, Éditions Nucléon.

EWERT Alan et Steve HOLLENHORST, 1997, «Adventure

recreation and its implications for wilderness », *International Journal of Wilderness*, 3 (2): 21-26.

GRIFFET Jean, 1991, «La sensibilité aux limites», Sociétés, 34: 359-365.

GROSS Albert Christopher, 1986, Endurance. The Events, the Athletes, the Attitude, New York, Dodd Mead.

KAPLAN Sony, 1997, « The words of risk analysis », *Risk Analysis*, 17 (4): 407-417.

LE BRETON David, 1991, Passions du risque, Paris, Métailié.

- 1995, Sociologie du risque, Paris, PUF.

- 2002, Conduites à risque. Des jeux de mort au jeu de vivre, Paris, PUF.

LESÉLEUC Éric (de), 1997, « Le plaisir du vide », Corps et Culture, 2 : 31-44.

LYNG Stephen, 1990, « Edgework : a social psychological analysis of voluntary risk-taking », *American Journal of Sociology*, 95 (4) : 851-886.

– 2005, Edgework. The Sociology of Risk-Taking, New York, Routledge.

MAJASTRE Jean Olivier, 1990, « Risque et incertitude », in Actes du colloque Vertiges, sports à risque et toxicomanies, Marseille, AMPP: 27-33.

MAUSS Marcel, 1989 (1947), Manuel d'ethnographie, Paris, Payot.

MITCHELL Jr. Richard G., 1983, Mountain Experience. The Psychology and Sociology of Adventure, Chicago, University of Chicago Press.

PARLEBAS Pierre, 1981, Contribution à un lexique commenté en sciences de l'action motrice, Paris, INSEP.

PERETTI-WATEL Patrick, 2000, Sociologie du risque, Paris, Armand Colin.

POCIELLO Christian, 1987, «Un nouvel esprit d'aventure », Esprit, 4 : 95-105.

QUEVAL Isabelle, 2004, S'accomplir ou se dépasser. Essai sur le sport contemporain, Paris, Gallimard.

RAVENEAU Gilles, 1994, « Radiographie d'une expédition d'entreprise. Bull en Himalaya », Ethnologie française, 4 : 777-789.

2001, « Le travail aux limites : pêcheurs de corail en Méditerranée », Jeunes d'Europe, « Jeunes et environnement de risques »,
 4 : 117-135.

RENN Ortwin, 1998, «Three decades of risk research, accomplishments and new challenges», *Journal of Risk Research*, 1: 49-71.

STRANGER Mark, 1999, «The aesthetics of risk. A study of surfing», *International Review for the Sociology of Sport*, 34 (3): 265–276.

VIGARELLO Georges et Olivier MONGIN (dir.), 1987, « Le nouvel âge du sport », *Esprit*, 4.

ZONABEND Françoise, 1989, La presqu'île au nucléaire, Paris, Odile Jacob.